

Betton

MAGAZINE MUNICIPAL
INFOS

Février
2024

N°476



www.betton.fr

betton

ACTUALITÉ

**AMÉNAGEMENT DURABLE
LA VILLE S'ENGAGE**

SOMMAIRE

3 > 5

VŒUX

- ▶ Extrait du discours des vœux du 12 janvier

6 > 7

À LA UNE

- ▶ **Recensement** de la population
- ▶ **Ateliers de greffage** : tous aux vergers !
- ▶ **Le retour du Cirque Métropole** à Betton
- ▶ **Résidence de la Lande** : un spectacle de cirque pour sensibiliser au handicap
- ▶ **Zones bleues** : pensez à vos disques !
- ▶ **Les saveurs locales** du marché de Betton

8

PORTRAITS DU MOIS

- ▶ **Herman**, les ambassadeurs du Kouïgn-amann ont pris leur retraite
- ▶ **Natur'o'thé**, un salon de thé et bien plus !

9

ZOOM SUR

- ▶ **Modification n°2 du PLUI** : la concertation se poursuit
- ▶ **Des aides** pour rénover votre maison
- ▶ **Autorisations d'urbanisme** : déposez vos demandes en ligne

12 > 13

CULTURE & VOUS

- ▶ **Agenda Médiathèque**
- ▶ **Concert** : Orange Blossom
- ▶ **Exposition Françoise Huguier** : les rendez-vous de l'exposition

10 > 11 Transition[s]

Collecte des déchets :
ce qui change en 2024

Le Conseil Local
de la Biodiversité
en action !



**TRI DES DÉCHETS,
TONTE DE GAZON,
JARDINER MALIN**



**ET SI VOUS PARTICIPIEZ
VOUS AUSSI ?**

14 > 15

DU CÔTÉ DES ASSOS

- ▶ Retrouvez **toute l'actu** des associations bettonnaises

16 > 17

EXPRESSIONS POLITIQUES

- ▶ Textes d'expression de **l'opposition**, des **élus désolidarisés** et de **la majorité**

18 > 19

INSTANTANÉS

- ▶ Retour en images sur le mois dernier
- ▶ On parle de Betton sur les réseaux

> 20

Par ici
les **SORTIES**





Les vœux

par **Laurence Besserve**, Maire

Vendredi 12 janvier, à La Confluence, La Maire, Laurence Besserve, entourée de l'équipe municipale, a présenté ses vœux aux habitants ainsi qu'aux acteurs économiques et associatifs de la commune. Ce fut l'occasion de dresser un bilan de l'année écoulée et d'exposer les grands projets de la Municipalité pour la deuxième partie du mandat.

Résumé du discours

C'est avec plaisir qu'en ce début d'année 2024, je vous présente, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, tous mes vœux les plus sincères, pour chacune et chacun d'entre vous et pour tous ceux qui vous sont chers. Vœux de santé, de bonheur (aussi simple soit-il), de réussite dans vos projets, individuels et collectifs, et vœux de paix.

En effet, en ces temps troublés à l'échelle mondiale, nous ne pouvons qu'espérer la Paix.

Enjeux environnementaux et préservation du cadre de vie

L'année 2023 aura été l'année la plus chaude jamais enregistrée dans le monde. Face aux enjeux environnementaux, chacun doit agir en responsabilité. La Municipalité en a fait une priorité, en veillant à ce que cette transition écologique soit juste socialement.

Betton est riche de son patrimoine naturel. Pour que ce paysage remarquable perdure, nous devons l'entretenir. C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité faire de **2023-2024 l'année de l'arbre** qui sera l'occasion de mener à bien de nombreuses actions en faveur de la place de l'arbre en ville et de la valorisation de tous ses bienfaits.

La préservation et l'amélioration de notre cadre de vie se réalisent également dans l'espace urbain. Nous continuerons à réaliser des plantations productives. Je veux citer aussi la renaturation de certains espaces comme les cours d'école, les cimetières... Elle se fait en lien avec les acteurs du territoire, grâce à l'installation du Conseil Local de la Biodiversité ou encore à travers la signature d'une convention avec la LPO, Ligue de Protection des Oiseaux.

La nature en ville, indispensable pour lutter contre les îlots de chaleur urbains, sera renforcée, y compris dans les zones à aménager.



www.betton.fr

Horaires / Services

Mairie

- > Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- > Samedi : permanence état civil de 9h à 12h

Accueil aménagement

- > Lundi et mardi de 13h30 à 17h
- > Mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30

CCAS/PAE

- > Lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 (fermé les mercredis des petites vacances scolaires)
- > Possibilité d'entretien individuel sur rendez-vous

mairie-info@betton.fr • 02 99 55 81 01



Alimentation et santé

Autre enjeu d'importance, notre alimentation qui a des impacts directs sur notre santé et qui influe sur le développement des filières de production.

Engagés dans une démarche de **sensibilisation au jardinage et à l'alimentation durable**, nous mettons tout en œuvre pour répondre à la demande des Bettonnais qui souhaitent disposer d'un jardin pour y cultiver des fruits et légumes.

À l'échelle de la collectivité, nous portons la même attention au **bien manger**. Nous augmentons la part de produits biologiques et labellisés dans la restauration collective. Si la Loi EGalim fixe à 50 % les produits de qualité et durables dont 20 % de bio, la Ville de Betton va bien au-delà avec, aujourd'hui, **39 % de produits bio, 9 % issus de Terres de Sources et 5 % présentant des signes de qualité**.

Nous poursuivrons cette dynamique afin, notamment, de soutenir les producteurs locaux engagés dans ces démarches. Dans un contexte d'inflation des denrées alimentaires, la lutte contre le gaspillage est également une de nos priorités pour maintenir l'accès à une alimentation de qualité, saine et équilibrée.



Aménagement

Autre enjeu, **consommer moins de terres agricoles** pour le développement de la ville. Il nous faut donc **reconstruire la ville sur la ville**, en protégeant les arbres, les zones humides, le bâti ancien, en limitant l'imperméabilisation des sols et en optimisant l'espace constructible à proximité des transports en commun. C'est ce qui est réalisé, depuis plusieurs années, dans le centre-ville : avenue Mozart, rue du Mont-Saint-Michel, au Trégor ou encore rue de Rennes. Pour en savoir plus sur l'évolution future de la commune, vous pouvez consulter le dossier de concertation relatif à la modification n°2 de notre PLUI.

Le développement de la commune se poursuit à l'Est de la ligne de chemin de fer. Dans la ZAC de la Plesse, 185 logements ont été livrés et 55 sont en cours de réalisation. **Les travaux pour la réalisation de la trémie**, passage sous la voie, **devaient démarrer fin 2023**. Au cours de l'été, l'Inspection Générale de l'Environnement et du Développement Durable a informé Rennes Métropole, maître d'ouvrage, et la Ville que ce dossier nécessitait désormais une évaluation environnementale, en raison notamment de la présence d'une zone humide. Cette procédure sera longue et a pour conséquence **le report des travaux**. Une première phase d'étude est en cours sur l'actualisation du trafic routier sur le passage à niveau de la Levée. Les résultats seront connus prochainement et permettront **d'émettre différentes hypothèses** relatives au rythme d'urbanisation, à la date de réalisation de la trémie et à son financement. Dans ce secteur, la Ville est devenue propriétaire d'une partie du grand parking de la SNCF afin d'offrir, sur cet espace multimodal, du stationnement complémentaire pour les usagers des transports en commun.



Développement durable

En faveur du développement durable, nous intervenons sur les nombreux équipements publics de notre commune. Leur entretien doit être réfléchi. Déconstruire pour reconstruire avec les normes actuelles ou bien rénover. Chaque option est étudiée. Dans tous les cas, nous veillons à ce que le bâtiment final consomme le moins possible d'énergie, voire qu'il en produise.

Depuis le début du mandat, nous avons réalisé **plus de 10 millions d'euros d'investissement** et nous en prévoyons **encore 2 millions et demi cette année**. Grâce à des dépenses fléchées essentiellement vers la **rénovation énergétique**, nous avons pu bénéficier de 800 000 € de fonds vert et de bonification.

Nous avons terminé les rénovations et extensions de l'école élémentaire de la Haye-Renaud et de la maternelle des Omblais. Aujourd'hui, nous réalisons celle de la maternelle de la Haye-Renaud avec une **ambition de performance énergétique**, la **production d'énergie solaire** et le **recours à des matériaux biosourcés**. Autres investissements : la création de la piste d'athlétisme, la réalisation du terrain multi-usage et, dans le cadre du budget participatif, l'installation d'une tyrolienne au parc des Mézières. Les prochains investissements concerneront la rénovation du Prieuré, dont les études ont déjà débuté. Les travaux démarreront fin 2025-début 2026 avec le même objectif de performance énergétique. Nous aurons également à mener les études et la construction de nouveaux équipements sportifs.

D'autres études sont également lancées pour construire, à la place des anciens hangars, dans le secteur de la gare, des logements et une salle associative. Enfin, nous aurons à programmer, dans les années à venir, la rénovation d'autres bâtiments tels que la cuisine centrale, le centre 10-13, l'école de musique et d'arts plastiques, la mairie, l'école élémentaire des Omblais, des Mézières et d'autres encore...



Vie associative

Nous avons la chance d'avoir **plus de 80 associations** sur notre territoire qui œuvrent **au bien vivre ensemble**. Notre **soutien**, à leur côté, demeure **indéfectible** en assumant notre choix de maintenir l'enveloppe des subventions mais aussi l'aide logistique que nous leur apportons, au quotidien.



Vie économique

Nous veillons à **favoriser le dynamisme commercial** en facilitant les projets d'implantation, en donnant une visibilité aux nouvelles enseignes, en accompagnant les porteurs de projets et en soutenant les initiatives d'Activ'Betton.

+10%

Plan de sobriété

La sensibilisation porte ses fruits puisque, en 2023, **les consommations d'énergie ont baissé d'environ 10 %**. Dans l'usage des bâtiments publics comme dans son logement, chacune et chacun de nous peut agir. La Collectivité met à votre disposition des outils qui peuvent vous guider dans la priorisation des actions à mener en faveur de l'environnement.



Mobilités

La transition écologique passe également par le développement de l'usage des transports en commun, du covoiturage et des mobilités douces, cyclos et piétons.

Les fréquences et l'amplitude horaire des bus ont été améliorées et **deux arrêts de bus** ont été **créés** à la Robinais et à la Plesse.

Du côté du réseau ferré, des **TER supplémentaires** sont prévus sur l'axe Rennes-Saint-Malo, dès septembre 2024.

Pour encourager les mobilités douces, nous avons livré de nombreuses réalisations depuis le début de notre mandat. Plusieurs sont encore à venir : aux abords de l'école des Mézières, des Omblais et du collège.

Les travaux concernant la liaison **Réseau Express Vélo** pour rejoindre Maison Blanche débuteront en octobre 2024 et se termineront à la fin de l'année 2025.

L'adaptation des barrières de sécurité sur les pistes cyclables, **la généralisation du 30 km/h dans toute la ville**, l'installation d'attache-vélos, la mise en accessibilité des cheminements sont des actions que nous poursuivons. Elles concourent à sécuriser et à améliorer les espaces publics et les voiries en faveur des piétons et des cyclistes. La plupart de ces mesures sont mises en place en s'appuyant sur l'expertise d'usage des habitants, via notamment le conseil des mobilités.



Culture et sport

L'année 2023 aura vu le grand retour du festival BJB. Nous sommes fiers de proposer une **offre culturelle accessible à tous**. Celle-ci se décline également à travers la programmation de spectacles, dans cette salle de la Confluence, d'animations, notamment à la médiathèque et d'événements tels que l'exposition de photographies de Françoise Huguier.

Notre Ville est fière de s'associer à la promotion des Jeux Olympiques et plus généralement de tous les sports, comme vecteurs de santé, de bien-être, et d'inclusion, à travers sa labellisation Terre de Jeux 2024.



Action sociale et solidarités

Le logement pour tous est un droit fondamental. Notre ville s'engage à **construire 100 logements par an**, de 2023 à 2028, en respectant les critères de mixité sociale. Ainsi, aujourd'hui, sur les 5 600 logements à Betton, 17,5% sont des logements sociaux.

Nous faisons évoluer l'offre de logements en veillant à proposer des **logements adaptés, proches des commerces et des services** permettant le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.

Dans cette perspective, déjà adhérents au Réseau Ville Amie des Aînés, nous nous sommes, en plus, engagés dans une démarche de labellisation « Amie des aînés ».

Nous réfléchissons, avec nos partenaires, à la manière la plus judicieuse de mettre en œuvre la réforme qui vise à rapprocher les services d'accompagnement à domicile des services de soins pour une prise en charge complète des personnes.

L'analyse des besoins sociaux est en train d'aboutir à un plan d'actions. **L'inclusion des personnes en situation de handicap**, en perte d'autonomie ou âgées est un axe fort de nos politiques publiques. Nous continuerons à agir dans ce sens, en rendant accessibles à tous les activités sociales, culturelles et sportives.

Concernant les plus jeunes, nous faisons le constat, alors même que le nombre de naissances stagne, voire diminue, que les nombreuses structures d'accueil de la petite enfance affichent complet.

Dès lors, **des partenariats** se nouent avec **les communes de Chevaigné et Saint-Sulpice-La-Forêt**, pour le Relais Petite Enfance, le Lieu d'Accueil Enfants-Parents, mais aussi les accueils de loisirs et le service jeunesse.

L'année 2023 aura vu **le retour à la semaine de 4 jours**, rythme régulier, plus apaisé. Les enfants peuvent être accueillis, en fonction des besoins des familles, dès 7h30 et jusqu'à 19h.

La Ville a initié un groupe de travail sur **la prévention**. Il rassemble tous les acteurs du territoire qui accompagnent les jeunes vers l'autonomie et agissent en première ligne, face aux risques d'isolement, de harcèlement, etc...

Notre Municipalité porte également **des initiatives pour venir en soutien aux familles** disposant de plus faibles revenus. Ainsi, Les Estivales et la zone de gratuité ont remporté un franc succès.



Une équipe engagée à vos côtés!

Avec 2024, nous entamons la 2^{ème} partie de notre mandat. Tout en ayant dû faire face à une triple crise, nous poursuivons la mise en œuvre de notre feuille de route, notre programme de mandat, avec résilience, détermination et sens des responsabilités. Les défis sont de plus en plus grands, les choix plus difficiles. Vous pouvez compter sur notre énergie, notre franchise et notre intégrité. **Agir pour l'intérêt général, ne pas obérer l'avenir, gérer les finances** « en bonne mère de famille », **faire le choix de l'efficacité et de la sobriété**, tels sont les principes qui guident nos politiques publiques! En cette année 2024, où va souffler l'esprit de l'olympisme, où nous aurons à nous mobiliser pour les élections européennes et où nous fêterons les 20 ans de notre jumelage avec Barberino di Mugello, faisons le choix de voir ce qui nous rassemble plutôt que ce qui nous divise.



À nouveau, je vous souhaite, à toutes et à tous, une belle et heureuse année!





Tout Betton court!

Le **dimanche 4 février**, la 34^{ème} édition de Tout Betton Court, organisée par la section Course à Pied et Athlétisme du CSB, animera les rues de Betton. Venez encourager nos coureurs Bettonnais!



Partagez votre pouvoir, donnez votre sang!

L'Établissement Français du Sang de Rennes et l'Amicale des Donneurs de Sang de Betton organisent une collecte les **vendredi 16** et **samedi 17 février**, espace Anita Conti.



INSCRIPTIONS EN LIGNE
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



AMICALE DES DONNEURS DE SANG
DE BETTON
02 23 22 53 97

Ateliers de greffage: tous aux vergers!

Le **samedi 17 février**, plongez-vous dans l'art du greffage avec deux ateliers dans les vergers de Betton. De 9h à 10h30, rendez-vous à La Plesse, suivi d'une session de 11h à 12h30 à La Chaperonnais.

Que vous soyez débutant ou expert, ces ateliers offriront une occasion unique d'apprendre et de perfectionner vos techniques.



RENSEIGNEMENTS
02 99 55 83 13



Boutique mobile SNCF

La boutique mobile SNCF BreizhGo sera présente le **jeudi 29 février de 15h à 18h**, place de la Gare. Vous pourrez découvrir des conseils personnalisés, des offres spécifiques et planifier vos voyages avec facilité.

NOS AGENT.E.S RECENSEURS 2024



Patricia Heude



Dominique Volant



Marceline Boclaud-Jarry

Population bettonnaise
> 10 000 habitants



Recensement de la population

La campagne annuelle de recensement de la population se déroule **jusqu'au 25 février**.

Tous les ans, des foyers bettonnais sont contactés dans le cadre de cette enquête essentielle pour guider les politiques publiques et les besoins en services publics (transports, écoles, logements...).

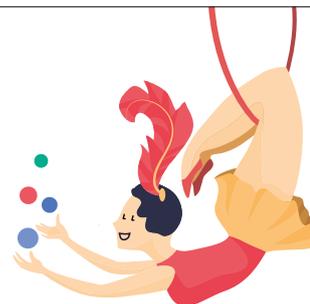
Les trois agents recenseurs recrutés par la Ville, munis d'une carte officielle, informent et accompagnent les citoyens sollicités.

Si vous êtes concerné, vous pouvez vous faire recenser en ligne sur **www.le-recensement-et-moi.fr**, ou lors de la visite de l'agent à votre domicile.

Vos codes confidentiels de connexion vous sont remis par nos agents recenseurs. Le recensement est une démarche obligatoire. Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.



RENSEIGNEMENTS
le-recensement-et-moi.fr | 02 99 55 81 01



10 ans après, le retour du Cirque Métropole à Betton

Le spectacle arrive en ville! Le Cirque Métropole, cirque régional de Bretagne, annonce son retour à Betton du **lundi 4 au vendredi 8 mars**, place de la Cale. Soutenu par le Conseil Départemental 35 et la Région Bretagne, avec des représentations sans animaux, le cirque promet des moments magiques pour toute la famille.



Les saveurs locales du marché de Betton

Tous les **dimanches matin, dès 8h**, la place de la Cale s'illumine de couleurs, d'odeurs et de saveurs lors du marché hebdomadaire. Spacieux et bien achalandé, vous y trouvez des produits locaux de qualité. Le marché ferme ses portes à 13h et les commerçants doivent démonter leur stand et quitter leur emplacement pour 13h15, au plus tard, pour permettre le nettoyage de la place. Aussi, assurez-vous de faire vos achats avant la fermeture pour profiter des produits frais !

À NOTER : Le stationnement est strictement interdit de 02h00 à 16h00 le dimanche sur le parking de la place de la Cale. Votre coopération est essentielle pour garantir le bon déroulement du marché.

Zones bleues : pensez à vos disques !

À Betton, le stationnement est gratuit. Cependant, il existe des zones bleues où sa durée est limitée à 1h30, du lundi au samedi, entre 9h et 12h et entre 15h et 18h.

La Police Municipale veille au respect de ces zones pour faciliter le stationnement près des commerces et éviter les véhicules immobilisés à la journée. Des disques gratuits sont disponibles dans les commerces et à l'accueil de la Mairie. Ils sont à positionner de manière visible avec l'heure d'arrivée.

Cette réglementation s'applique également aux arrêts minutes, principalement devant les boulangeries et les écoles. Le disque doit être apposé et le stationnement ne peut excéder 10 minutes.

6 zones bleues à respecter

- > Place du Trégor
- > Place du Calvaire
- > Place Charles de Gaulle
- > Parking du Garde-Barrière (près de la gare)
- > Rue de Rennes
- > Avenue Mozart (sur les places signalées).

35€

**Amende pour
absence de disque
ou temps dépassé**



Résidence de la Lande : un spectacle de cirque pour sensibiliser au handicap

Pour sensibiliser au handicap, favoriser la mixité sociale et le partage intergénérationnel, la Résidence de la Lande, structure hébergeant des personnes cérébrolésées à Betton, lance « Quel cirque ! ». Un projet pour permettre à des enfants, adolescents, adultes et personnes en situation de handicap de s'exercer à l'art du cirque et créer, ensemble, un spectacle unique ouvert à tous.

Une 50^{aine} de participants sont d'ores et déjà mobilisés et la Résidence compte parmi ses soutiens plusieurs structures et associations.

Pour financer la venue du cirque, elle lance une cagnotte de financement participatif(*).

(*)Le projet « Quel cirque » est lauréat de l'appel à projet de la Fondation MAAF Initiatives & Handicap. À ce titre, pour chaque euro versé par un contributeur, la Fondation MAAF versera 1€.



RENSEIGNEMENTS

Si vous souhaitez donner un coup de pouce à ce beau projet, rendez-vous, jusqu'au 23 février, sur : www.ulule.com/quel-cirque



Collège François Truffaut

Portes ouvertes

Samedi 10 février

Le collège François Truffaut accueille parents et enfants pour une visite de ses locaux et équipements le **samedi 10 février, de 9h30 à 12h30**. Profitez de cette occasion pour venir rencontrer les enseignants.





Herman



**Les ambassadeurs
du Kouign-amann
ont pris leur retraite...**

Arrivés en 2001 sur le marché de Betton, le pâtissier Herman Vermeeren et sa femme Isabelle, connus et appréciés pour leur exceptionnel et multi-primé Kouign-amann ont fait leurs adieux le 31 décembre 2023.

Le succès au rendez-vous!

Tout a commencé il y a 23 ans sur un stand de 3 mètres linéaires. Avec déjà l'idée de vendre du Kouign-amann, Herman et sa femme décident de changer de vie et de se lancer dans la vente de gâteaux sur les marchés régionaux. À mesure de leur succès boosté par leur Kouign-amann fabriqué maison, le stand s'agrandit.

Ambassadeurs du Kouign-amann

Supervisée par Isabelle Vermeeren, leur fabrication artisanale est récompensée dès 2005 par un 3^e prix, puis, par un 1^{er} prix en 2017 au concours de Ploufragan (Côtes-d'Armor) désignant le meilleur Kouign-amann breton. Durant toutes ces années, Herman - toujours affublé de son chapeau breton -, et sa femme participent en France et à l'étranger à de nombreux événements pour promouvoir cette spécialité culinaire bretonne.

Une retraite aménagée...

Et c'est avec une grande tristesse qu'Herman et Isabelle ont fait leurs adieux à ce marché « très agréable et en constante évolution » dont ils étaient les seuls pâtissiers. Avant de mettre le cap à bord de leur camion aménagé vers les pays du nord de l'Europe pour profiter d'une retraite itinérante bien méritée, ils seront encore pour quelques mois le dimanche au marché de Plélan-le-Grand. Une façon aussi pour eux de « ne pas couper les ponts trop brutalement avec tous ces beaux marchés et prolonger encore un peu le plaisir de la rencontre avec les clients »!



POUR COMMANDER

Marché de Plélan, les dimanches matins | 02 99 42 10 97



Natur'o'thé



**Un salon de thé
et bien plus!**

Depuis novembre 2023, Nathalie et Héléne Leray ont ouvert leur salon de thé rue de Rennes, à la place d'une ancienne crêperie. Les deux sœurs concrétisant de belle manière un projet mûri de longue date.

Une démarche anti-gaspi

7 ans d'écart mais une passion commune pour la cuisine héritée de leur mère et grand-mère... Originaires du sud de Rennes, les deux sœurs s'inscrivent résolument dans une démarche anti-gaspi vendant à prix réduits les invendus de la journée. « 144 paniers ont déjà trouvé preneurs en 2 mois », constate fièrement Héléne revenue dans la région au moment du Covid, et jamais repartie.

Le goût du partage

Soupe, quiches, plat et sandwich du jour, bar à salades... La cuisinière de formation, qui s'est découvert un goût prononcé pour la pâtisserie, prend aussi beaucoup de plaisir à proposer chaque jour une petite restauration maison réalisée à base de produits locaux, très prisée par les employés des environs.

Un superbe accueil

Trente places en intérieur et vingt en terrasse... Les deux sœurs ont eu un coup de cœur pour ce local situé dans cette rue passante de Betton. Les familles viennent y goûter en dégustant les pâtisseries d'Héléne et les gammes des thés bretons de Tea & Cie (Vannes) et des cafés Breizhiliens (La Bouëxière). « Nous avons été superbement bien accueillies » se félicitent les sœurs, ravies de ces débuts prometteurs.

PLUS D'INFOS

Natur'o'thé: 54, rue de Rennes | 02 99 55 28 83

Du lundi au samedi, de 9 h à 18 h 30, brunch le deuxième dimanche du mois



Zoom sur...

Des aides pour rénover votre maison

Rennes Métropole propose un Programme d'Intérêt Général (PIG) pour soutenir la rénovation des maisons individuelles de plus de 15 ans. Ce programme offre des aides financières et techniques aux ménages modestes pour des travaux de rénovation énergétique, d'adaptation à la perte d'autonomie, et de traitement des situations d'habitat indigne.

Pour en savoir plus sur les aides possibles, un conseiller du Centre de Développement pour l'Habitat et l'Aménagement des Territoires tiendra des permanences à la mairie les **lundis 5 février, 4 mars et 8 avril de 10h à 12h**.

i Centre de Développement pour l'Habitat et l'Aménagement des Territoires | pigrennesmetropole@cdhat.fr
02 99 28 46 50.

Autorisations d'urbanisme : déposez vos demandes en ligne

Vous avez un projet de construction ou d'extension d'une construction, vous souhaitez modifier une façade, installer une clôture...? Depuis le mois de janvier, les demandes d'autorisation d'urbanisme(*) des particuliers et professionnels peuvent être déposées en ligne.

Toutes les informations utiles (lien d'accès à la plateforme, mode d'emploi...) sont accessibles via le site de Rennes Métropole à : metropole.rennes.fr/mes-demarches à la rubrique « Logement, urbanisme », cliquer sur « Construction, démolition...les démarches d'urbanisme ».

Il est recommandé de consulter le mode d'emploi en amont afin de faciliter les démarches et d'éviter les risques d'erreurs, pouvant ralentir le traitement du dossier.

Pour les personnes qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil, il est toujours possible de déposer, en format papier, le dossier au service urbanisme de la mairie.



Quels avantages pour les usagers ?

- > Je fais tout de chez moi, sans me déplacer.
- > Je suis, à tout moment, l'avancée de mon dossier.
- > Mon instructeur reçoit mes pièces dès que je les ai déposées.
- > Je consomme moins de papier, et j'évite les frais d'envoi liés aux courriers.

(*) Sont exclus du dispositif, jusqu'à janvier 2025, les dossiers concernant les ERP (Établissements Recevant du Public).



Modification n°2 du PLUi La concertation se poursuit jusqu'au 23 février

La deuxième modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est en cours d'élaboration. L'un de ses principaux objectifs est de prendre en compte les nouveaux projets des communes et de la Métropole.

Depuis le 1^{er} décembre et jusqu'au 23 février 2024, une concertation préalable, ouverte à tous, est organisée autour du projet de modification n°2.

Comment donner son avis ?



SUR LE REGISTRE NUMÉRIQUE

Accessible sur plui-rennesmetropole-concertation.fr et fabriquécitoyenne.fr



SUR LE REGISTRE PAPIER

Disponible au Point Info de l'Hôtel de Rennes Métropole et à l'accueil de la mairie.



PAR UN COURRIER

À la présidente de Rennes Métropole en précisant en objet « Concertation préalable à la modification n°2 du PLUi ».

Jeudi 8 février à 18h30

Rencontre publique

Salle de la Confluence

Venez échanger autour des grands défis du territoire de Rennes Métropole et mieux comprendre comment ils peuvent s'articuler entre eux dans des opérations d'aménagement.

Collecte des déchets : ce qui change en 2024

Depuis le 1^{er} janvier, les déchèteries de la métropole rennaise n'acceptent plus les tontes de pelouses, tandis qu'un service de collecte des restes alimentaires se déploie progressivement afin de réduire nos déchets et de les « valoriser ». Ces initiatives repensent nos habitudes tout en adoptant des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Qu'en est-t-il concrètement ?



TONTE
ÉPANDUE

**Réduction
en arrosage
et désherbage**

La tonte en déchèterie, c'est fini!

Au printemps dernier, Rennes Métropole, comme d'autres collectivités, a choisi de ne plus accepter les tontes dans ses déchèteries et plateformes, pour des raisons écologiques. À l'heure du réchauffement climatique, cette nécessaire adaptation représente une opportunité de transformer un déchet, en ressource. La pelouse est, en effet, composée à 80 % d'eau et peut être, à ce titre, très utile au jardin. Elle permet de protéger et enrichir le sol et de réduire les besoins en arrosage et désherbage.

Tri des déchets alimentaires : une nouvelle poubelle arrive dans nos cuisines!

À compter du 1^{er} janvier 2024, une solution de tri des déchets alimentaires doit être proposée à tous les foyers français (loi AGECE de février 2020). Tous les habitants de Rennes Métropole sont concernés, qu'ils vivent en maison ou en appartement.

Pour les habitants en maison et rez-de-jardin, Rennes Métropole poursuit la mise à disposition gratuite d'un composteur individuel sur demande.



Les habitants en immeuble à Betton disposeront, selon les zones, soit d'une aire de compostage partagé, soit d'un point d'apport volontaire, soit d'un bac roulant dédié au dépôt des déchets alimentaires.

Après étude, la métropole mettra progressivement en place chacune des solutions sur la commune entre la fin 2024 et le début de l'année 2025.

À NOTER : Les professionnels sont desservis en collecte en bacs roulants individuels sur tout le territoire. Pour ceux qui le souhaitent, un accompagnement au compostage est également possible. Contact : biodechets@rennesmetropole.fr

i Metropole.rennes.fr page déchets/propreté | N° infos déchets : 02 223 622 622 (remplace le numéro vert 0 800 01 14 31) | mesbacs.rennesmetropole.fr/composteurs

Jardiner malin

Qui dit nouvelle pratique, dit accompagnement ! Rennes Métropole organise, de mars à novembre, des ateliers et visites de jardin gratuits pour découvrir les techniques d'utilisation de la tonte, du broyage à la tondeuse, connaître les essences d'arbustes adaptées et ce, quelle que soit la taille de votre jardin.

Les inscriptions à partir de février, c'est par ici urls.fr/sDXzrZ

Des tutoriels vidéos et des dépliants « mode d'emploi » téléchargeables sont également disponibles sur metropole.rennes.fr/reduire-ses-dechets-au-jardin

En BREF!

UTILISER
LES DÉCHETS
VERTS
AU JARDIN

c'est pour vous



Moins
d'entretien



Des économies
en eau



Plus d'achat
de compost
et de paillis



Plus besoin
d'engrais,
de désherbage

COMPOSTER
SES DÉCHETS
ALIMENTAIRES

c'est pour vous



Réduction
du volume
d'ordures
ménagères



Fabrication
de compost
maison

57 KG

**DÉCHETS
ALIMENTAIRES**
par habitant/an
valorisables
en compost
ou en énergie



**DÉCHETS
COMPOSTABLES**
Épluchures, coquilles
d'œufs, restes
de repas, thé et
marc de café...

i Devenez expert du compostage metropole.rennes.fr/trier-ses-dechets-alimentaires
0 223 622 622
Guide à consulter en ligne
vu.fr/KXoPK



Le Conseil Local de la Biodiversité en action!

Le Conseil Local de la Biodiversité (CLB) est une initiative novatrice de collaboration entre la Ville et ses habitants. En tant que comité consultatif citoyen, il vise à promouvoir l'échange d'informations, le partage de connaissances, la concertation, l'expérimentation et la valorisation pédagogique en partenariat avec les habitants. Fondé sur une dynamique de groupe, le CLB réunit une quinzaine de citoyens de Betton partageant des sensibilités et compétences liées à la nature permettant de mobiliser des actions collectives dans la commune, et d'initier progressivement un « inventaire de la biodiversité ».

Pour sa première année d'activité, le Conseil Local de la Biodiversité travaille sur deux grands thèmes.

Arbres fruitiers



Le CLB prévoit des actions visant la protection et la plantation du patrimoine arboré, notamment les arbres fruitiers.

Hirondelles et martinets



Les hirondelles et les martinets sont protégés. En attendant le retour des oiseaux nicheurs, le CLB recense les nids sur la commune. En complément, il envisage de proposer des ateliers de fabrication de nids pour soutenir les populations d'oiseaux.

Pour intensifier ces efforts, le Conseil Local de la Biodiversité s'engage aussi activement dans l'Année de l'Arbre, en lien avec l'adhésion de la Ville de Betton à la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et l'association « Tous Aux Vergers! ».



LE CLB A BESOIN D'AIDE

Contribuez aux inventaires grâce au formulaire en ligne urlr.me/Rk2C5 ou contactez le 02 99 55 83 13

Le Facile À Lire et à Comprendre

Le Conseil Local de la Biodiversité a besoin de vous !

Le Conseil Local de la Biodiversité propose des actions sur des sujets et des projets qui concernent la **biodiversité**.

La biodiversité, c'est l'ensemble de tous les êtres vivants de la Terre comme les animaux, les plantes et les champignons, par exemple.

Cette année, le Conseil Local de la Biodiversité de la ville de Betton agit pour protéger les arbres et les oiseaux.

Le Conseil Local de la Biodiversité a besoin de votre aide pour chercher :

- les nids d'hirondelles et de martinets,
- les arbres qui produisent des fruits.

Pour participer à cet inventaire de printemps, vous pouvez appeler le 02 99 55 83 13.



Hirondelles



Martinets

AGENDA de la Médiathèque



Sur les chemins de la littérature ado

Jusqu'au Samedi 10 février

Venez découvrir l'univers de la littérature ado de manière ludique. Avec 25 panneaux, une scénographie vivante et immersive, du contenu virtuel et participatif, cette exposition propose aux visiteurs d'entrer sur les terres de la littérature ado et de déambuler sur ses sentiers.



Art en herbe

Mercredi 7 février de 14h30 à 15h30

À l'aide de feutres de couleurs et de papier découpé, viens réaliser un portrait à la manière de l'artiste Jean Dubuffet!

Sur inscription | À partir de 7 ans.

Club des lecteurs

Samedi 10 février à 10h

Rejoignez le Club des lecteurs et partagez vos lectures coup de cœur!

Entrée ouverte à toutes et tous.



Blue Velvet

Mardi 13 février 20h

Après avoir fait la découverte d'une oreille coupée dans un champ, Jeffrey Beaumont, un étudiant attiré par le mystère, est bien déterminé à enquêter. David Lynch signe une fable d'une noirceur sensuelle et violente, à la frontière entre le pulp et le film noir. Projection suivie d'un échange animé par la Médiathèque de Betton.

Film de David Lynch | Durée : 120 min.
Avec le soutien de l'ADRC
Rendez-vous au cinéma Le Triskel
Entrée aux tarifs habituels.



Plein les mirettes

Mercredi 14 Février de 17h à 18h

3 hérissons partent à la découverte du monde pour mieux l'affronter et grandir.

Sur inscription | À partir de 3 ans
Durée : 39 minutes.



Lisette l'Aigrette

Samedi 17 février à 10h30

Voyage musical vers Haïti par la conteuse musicienne Marizik.

Sur inscription | Jusqu'à 5 ans.



Rencontre autrice ado

Mercredi 21 février de 17h à 18h

Rencontre avec Jessie Magana autrice du roman Free Ride (aux éditions Thierry Magnier, 2023). Ce livre fort et intimiste retrace l'histoire de Tessa, championne de ski cross et victime d'un accident, qui devra se battre pour se reconstruire.

Dans le cadre du Mois du Livre en Bretagne.



Kommunka

Jeudi 22 février à 20h30

Kommunka raconte une tranche de vie de l'appartement communautaire de la rue Sovetskaya où sont réunis, par la force des choses, des gens de toutes origines et de toutes classes sociales. La projection sera suivie d'un échange avec Cathy Lecruble, conférencière en histoire de l'art.

Réalisé par Françoise Huguier
Durée : 97 minutes | Réservation conseillée.

Comité lecture jumelage

Samedi 24 février à 10h

Premier rendez-vous de l'année à la découverte de la littérature asiatique.



CONTACTS

02 23 27 41 02 | mediatheque@betton.fr | mediathequebetton.fr

La Confluence



CONCERT
17 fév. 2024 à 20h30



ZOOM SUR L'EXPO
De Françoise Hugulier

Orange Blossom

Orange Blossom, tire son nom d'une chanson d'un groupe suédois des années 60, The Spotnicks. C'est cette chanson intitulée «Orange Blossom Special» qui a inspiré Jay C., le premier chanteur du groupe nantais, à baptiser leur aventure musicale. À ses débuts, Orange Blossom était un groupe de pop. Ce n'est que par la suite que le groupe a pris la décision de diriger sa musique vers des influences orientales.

Le groupe est composé de Carlos Robles Arenas à la batterie, Chloé Couterel aux percussions, Léo Guérin à la guitare et Pierre-Jean Chabot au violon. Pour ce nouvel album, le groupe s'associe à Maria Hasan, chanteuse syrienne, au chant.

Ensemble, ils ont créé une fusion captivante de styles musicaux, mêlant des influences variées pour produire une œuvre qui parle à un public mondial.

i Tarifs : de 4 à 19 € | Renseignements et réservation au **02 99 55 05 45** | Billetterie en ligne : **www.betton.fr** | Ouverture des portes à 20h | Bar sur place (par l'association Gavroche) | Paiement en espèces ou carte bleue.



Khalik,
extrait de leur
nouvel album

Atelier « Dans les coulisses »

Les mercredis et samedis à 16h30

Cette visite-jeu se déroule en plusieurs activités reliées à des métiers de l'exposition. Les participants forment des équipes de 4 et incarnent des métiers pour réaliser les activités.

Il faut faire preuve d'observation, d'esprit d'équipe et d'écoute pour parvenir à mener à bien les missions qui vous seront confiées!

Photographe

Devenez un maître de l'image et prenez vos équipiers en photo dans l'exposition. Prenez la pose!

Commissaire d'exposition

Avec votre œil de lynx, vous percevez les meilleures photos à exposer. Muni d'une planche contact, décelez tous les intrus!

Médiateur culturel

C'est à vous que le public pose ses questions et c'est vous qui expliquez les œuvres. Mais imaginez : vous perdez votre voix! Comment allez-vous faire deviner les photos à votre équipe? Il est temps de mimer!

Imprimeur

Sans vous, les photos ne sont pas imprimées. Mais avant de les imprimer, il faut s'assurer d'avoir suffisamment de supports imprimables. À vos calculs!

i Gratuit | Dès 8 ans | Réservation : **mediationconfluence@betton.fr**.

Les autres rendez-vous

Accès libre et gratuit

Chœurs de femmes

Impromptus chantés au sein de l'exposition, vendredi 8 mars à 19h | Durée : 1h.

Rallye photos — Jeu de piste

En autonomie sur les horaires d'ouverture de la galerie.

Visites flashs

Les samedis et dimanches à 16h | Durée : 15mn.

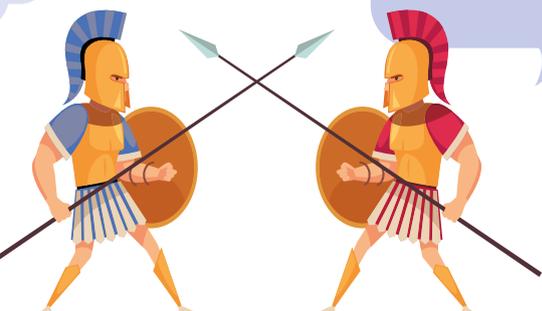
Retrouvez tous les rendez-vous en ligne sur le site : **www.betton.fr**

Rappel EXPO
Jusqu'au 10 mars 2024

« De femme à femmes »
Françoise Hugulier

Galerie de l'Illet
La Confluence
Accès libre et gratuit
Du mardi au vendredi 16h-18h30,
samedi 14h-18h,
dimanche 10h-14h & 15h-18h.

DU CÔTÉ DES ASSOS



La guerre de Troie à l'opéra

La Belle Hélène, Achille, Iphigénie, Ulysse, Pénélope... Vous connaissez ? Oui, la guerre de Troie a bien eu lieu à l'opéra depuis que le genre a été créé et vous y retrouvez les héros préférés d'Homère. De Monteverdi à Fauré et d'Ulysse à Enée. Comment les compositeurs ont-ils illustré le mythe ? L'association Les Bretons vont à l'opéra vous invite à visionner des extraits vidéo choisis parmi tous les styles de l'art lyrique, le **vendredi 9 février à 15h** au Prieuré.

Contact : **06 67 91 84 79** | lesbretonsvontalopera.blog4ever.com

Après-midi jeux de société

Betton Ludique organise un après-midi jeux de société le **dimanche 25 février de 14h à 18h** au Prieuré.

Contact : **@bettonludique**

Module crayons de couleurs

L'association d'arts plastiques Le Festival de l'Ille propose un module technique « crayons de couleurs ». Les séances auront lieu chaque mardi, **à partir du 20 février, de 18h45 à 20h45**.

Tarifs : 96€ les 6 cours | Matériel fourni | Renseignements et inscriptions : festivalille@orange.fr | **@BettonArtsPlastiques**

Rencontres internationales jeunes

Le Comité de Jumelage organise, au printemps, deux rencontres internationales à destination des jeunes de 13 à 17 ans. Une opportunité de découvrir une autre culture, de pratiquer une langue étrangère et de se faire de nouveaux amis !

Pour permettre la réussite de ces échanges, l'association recherche des familles disponibles pour accueillir les jeunes Allemands d'Altenbeken, du **23 au 28 mars**.

Les jeunes Bettonnais intéressés par un voyage à Barberino di Mugello, du **21 au 28 avril**, peuvent également se faire connaître. Il reste encore quelques places.

Contact : cjbetton35@gmail.com | **06 95 61 51 99**.

Programme du Relais Atout'Âge

Retrouvez chaque mois la programmation complète du Relais Atout'Âge en ligne sur le site betton.fr ou servicesproximitebetton.fr, dans le Petit Écho et Ouest-France.

Au programme du mois de février : découverte des Pouilles, marches douces, repas convivial au local, intervention sécurité routière...

Repas séniors à la cantine de la Haye-Renaud le mercredi 21 février (sur inscription).

1 bis rue des Marronniers | Local ouvert tous les mardis et vendredis de 14h à 17h30 | **07 81 73 84 80** (aux heures d'ouverture) | Relais Services au **02 99 55 82 82**. Responsable : Jean-Yves Boulier au **02 99 55 83 85** | abvvr@gmail.com

L'Atelier partagé fait peau neuve

Engagé en novembre dernier, le projet de réaménagement de l'atelier se poursuit en 2024.

L'objectif est de pouvoir y définir des espaces et le rendre plus accessible pour les nouveaux adhérents. Des volontaires sont toujours les bienvenus, n'hésitez pas à contacter l'Atelier par mail pour plus de renseignements.

Qui dit nouvelle saison, dit également nouveaux horaires. Afin d'élargir son public, et toujours avec la volonté de rendre l'association plus accessible, l'Atelier ouvre désormais de **18h30 à 22h, le mardi**.

La saison 2024 signe enfin le retour des Repair Café. Les prochains ateliers se dérouleront les **samedis 3 février, 6 avril et 1^{er} juin de 14h à 17h**. Vous pourrez vous faire accompagner par l'un des bénévoles pour réparer ensemble un objet endommagé et lui donner, ainsi, une seconde vie.

Une inscription par mail à contact@latelierpartage.fr est obligatoire afin de garantir le bon déroulement de l'événement.

www.latelierpartage.fr | **@latelierpartage**

Tous à vos agendas



Programme du CUB

Caroline Day chante Dylan
Samedi 10 février à 21h



Caroline Day, autrice compositrice et interprète, reprend, pour la première fois, les chansons de Bob Dylan. Accompagnée de deux talentueux musiciens, Christian Tézenas et Pierrick Biffot, la chanteuse vous emmène au fil de sa voix envoûtante, vagabonder avec la figure iconique du folk-rock.

Info-débat
sur la pollinisation
Judi 15 février à 20h30
(voir article ci-contre).

Atelier de danse latine
Judi 22 février à 20h30
Cours de Bachata niveau débutant, évolutif. Atelier animé par Marc-Antoine.

i 5 bis rue du Vau Chalet
07 66 01 53 95
f @CafeUtopiqueBetton
Entrée libre | Le café ouvre à 20h
Consommation réservée aux adhérents | Tarif adhésion 1€.



La pollinisation

Les animaux et les végétaux sont des êtres bien différents. Pourtant, en y regardant de plus près, bien des traits communs les montrent assez proches, tant au plan constitutif que physiologique. L'association Betton Protection Pollinisateurs vous convie à une info-débat, animée par Robert Rahn, ancien chercheur à l'INRAE, sur le thème de la pollinisation et des pollinisateurs.

Elle aura lieu **le jeudi 15 février à 20h**, dans la salle du CUB, près de la médiathèque.

À noter

En 2024 l'association poursuit ses activités :

- > construction de l'atlas communal des pollinisateurs avec le Spipoll,
- > piégeage de printemps des frelons asiatiques en respect de la biodiversité,
- > détection des nids de frelons par télémétrie à l'été (projet financé par le Département, l'Agence de l'Eau, Fonds Vert, France Nation Verte).



La salle à manger

Par les Trouvères de la Butte

Après *Le point de rupture* d'Agatha Christie, les Trouvères de la Butte, de l'association Éveil-Triskel, quittent le Royaume-Uni pour les États-Unis avec *The Dining Room* d'Albert Ramsdell Gurney.

Lieu incontournable pour se retrouver en famille, deviser, débattre, s'aimer et se disputer, la salle à manger est aussi un lieu intouchable et sacré pour les uns, ordinaire et déclassé pour d'autres. L'auteur brosse des portraits, des situations dans un univers qui reste très actuel.

Les scènes s'entrecroisent, les personnages apparaissent tels des êtres fantomatiques et s'incarnent, le temps de revivre avec les spectateurs, les moments d'une existence. Personne ne reste indifférent à cette salle à manger, transformée en microcosme de notre société.

Cette comédie cocasse de la vie familiale et du temps qui passe sera jouée à La Confluence les **vendredi 23 et samedi 24 février à 20h30 et le dimanche 25 février à 15h30**.

i Tarifs: 7€ (plein), 5€ (réduit) | Gratuit pour les -9 ans | Réservation au **06 09 44 53 88**.

Avertissement : le style, les éléments, renseignements, descriptions de faits ou assertions figurant dans ce droit d'expression sont publiés sous l'entière responsabilité de leurs auteurs et ne peuvent engager la responsabilité de la directrice de publication ou de la ville.

> Expression de l'opposition



Difficile de vous informer

Une fois constatée la suppression des rubriques décès, mariage et naissance, puis celle du numéro de janvier de Betton Infos, nous pourrions vous inviter à suivre nos échanges des conseils municipaux de novembre et décembre. Malheureusement, la visio c'est du passé et l'enregistrement audio de décembre a échoué. Il ne vous reste que les compte-rendus rédigés par les services municipaux, disponibles sur le site internet de Betton. Vous verrez que le **label « éco-quartier » de la ZAC de La Plesse a été abandonné parce que très dur à obtenir** (les acquéreurs apprécieront!), **qu'un filet de sécurité** d'un million d'euros (le 2^e montant pour le département après Rennes) a été versé pour soutenir Betton! C'est une nouvelle preuve de **l'état critique des finances** dû à la mauvaise gestion de la majorité précédente, pas à la Covid ni à la guerre en Ukraine. Mme Landais a même indiqué lors du dernier **Conseil Local de la Biodiversité** (CLB) qu'il ne restait déjà plus rien de ce versement, pas même 20 K€: tout est déjà fléché! Alors, pourquoi vous inviter à participer à des conseils citoyens (mobilité, biodiversité)? Séance après séance, vous entendrez qu'il n'y a aucun budget pour inviter des experts ou mettre en place vos propositions: pour eux, la participation citoyenne se résume à votre travail bénévole. Faute de budget, le projet attractif de mini-forêt est écarté. Mme Landais se contente d'une rente végétale, celle qui fait que de nombreux habitants ont choisi de vivre à Betton. Cette majorité n'a pas de vision politique ni envie de montrer l'exemple: pour l'adjointe, un projet se mesure à ce qu'il rapporte concrètement à chaque électeur Bettonnais. **L'écologie n'est pas Macron-compatible** (et ce n'est pas G. Attal qui dira le contraire).

#déontologie: Puisque le PV de novembre est maintenant public et voté à l'unanimité, nous allons solliciter les déontologues fraîchement nommés pour savoir s'il est éthique que M. Le Gentil, conseiller municipal, conseiller Rennes Métropole, co-président du groupe écologistes et citoyens, vice président de la Collectivité Eau du Bassin Rennais, s'absente plusieurs mois pour un projet personnel/familial et continue à percevoir ses larges indemnités.

#urbanisme: +1 816 habitants depuis 2015 à Betton. Les concentrations urbaines sont des impasses écologiques et sociales (eau, déplacements...) et la spéculation immobilière impacte les plus modestes, menacés d'exclusion. Alors interrogeons-nous pour partager l'activité économique sur tout le territoire breton: il est demandeur! Encourageons l'utilisation des matériaux locaux (terre crue et paille, bois, chanvre) et les habitats légers!

#quotidien Nous relayons vos remarques sur l'entretien du parking de la gare et sur l'éclairage public « anarchique », à quand une gestion comme à Melesse? Nous attendons toujours des réponses: la prime de pouvoir d'achat sera-t-elle versée aux agents communaux? Le promoteur va-t-il tout de même aller au bout du projet sans trémie? Aura-t-on nous aussi un jour un retour sur l'activité annuelle de la gendarmerie? Et les déchets verts que gérait Relais Services?

Février, c'est trop tard pour des vœux, mais le cœur y est. N'hésitez pas à nous rejoindre pour unir la gauche écologiste de Betton et nous faire part de vos propositions et remarques pour que nous puissions les défendre.

bettonresponsableetsolidairemailo.com

> Expression des élus désolidarisés de la majorité

Pour notre premier droit d'expression

Nous souhaitons vous adresser tous nos meilleurs vœux pour l'année 2024.

À la suite de désaccords avec Mme la Maire et ses adjoints, nous sommes six élus à nous être désolidarisés de la liste de la majorité Betton Ensemble.

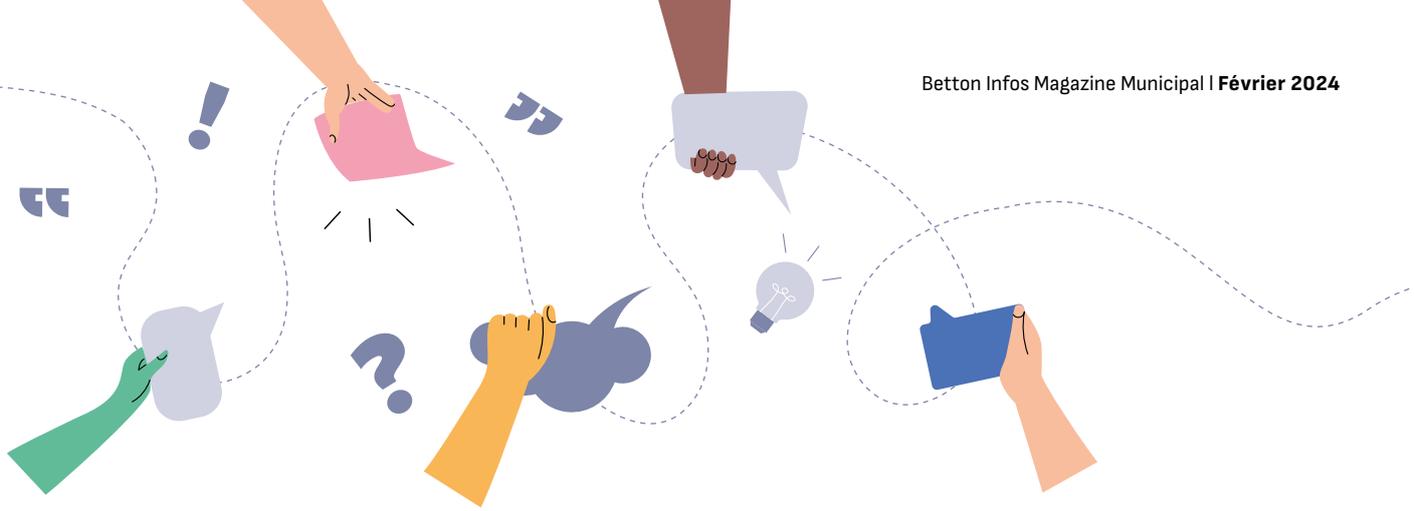
OUI nous avons constaté que la majorité municipale s'éloigne des valeurs de gauche pour lesquelles nous nous sommes engagés,

OUI nous avons refusé le passage de la semaine à quatre jours pour les écoles publiques contrairement aux engagements inscrits au programme,

OUI nous assumons ne pas être en accord sur l'augmentation répétée de la fiscalité en ces temps difficiles pour nombres de nos concitoyens. Notamment l'augmentation de la taxe foncière, de la restauration scolaire et de l'ALSH:

> Le 24 janvier 2024, lors du prochain conseil municipal, nous serons très attentifs au débat d'orientations budgétaires

OUI nous assumons notre désaccord avec Mme la Maire et ses adjoints de ne pas présenter de vœu de retrait de la réforme des retraites, profondément injuste pour nombre de travailleurs,



OUI nous assumons de ne pas avoir voté à l'aveugle des décisions sur lesquelles il n'y a pas eu :

- > de présentations des dossiers,
- > de débats ouverts aux suggestions constructives, ni concertations,
- > de questionnements,

avant qu'elles soient soumises aux voix du conseil municipal.

Nous remercions les Bettonnais qui nous ont assurés de leurs soutiens lorsque nous avons annoncé le 8 novembre dernier notre volonté de **reprendre notre liberté d'expression** et

ne plus subir de pressions au moment de voter à l'encontre de notre programme et de nos valeurs de gauche.

C'est désormais sous l'étiquette **Osons Betton** que nous continuerons à être à l'**écoute et au service des Bettonnais**.

Nous vous invitons à nous contacter pour mieux représenter et servir les valeurs pour lesquelles nous avons été élus.

Loïc Alliaume, Nicolas Jaouen, Nadège Lucas,
Erwan Sauvaget, Béatrice Tancrey, Martine Tomasi

osonsbetton@gmail.com | osonsbetton.fr | @osonsbetton

> Expression de la majorité Betton Ensemble

Comment penser l'accompagnement du vieillissement sur notre territoire ?

La trajectoire démographique que connaît notre commune, à l'instar de ce qui est observé partout ailleurs, doit nous conduire collectivement à prendre la mesure des enjeux qui se présentent à nous.

Les politiques publiques font du **maintien à domicile une priorité dans l'accompagnement du vieillissement**.

Quels sont alors les moyens donnés aux collectivités pour proposer un accompagnement au domicile de qualité ? Lorsque la perte d'autonomie, le besoin d'aide ou l'isolement deviennent prégnants, l'entrée en établissement peut s'avérer une nécessité. Là encore, quels moyens sont alloués par l'État pour augmenter le nombre de places, assurer un accompagnement de qualité et garantir un bien vivre en établissement ?

Comment **rendre attractifs les métiers de l'aide à la personne** ?

Comment s'assurer que les professionnels sont reconnus dans leurs compétences, rémunérés à la hauteur de celles-ci et considérés au regard de la place centrale qu'ils occupent auprès des personnes accompagnées ? Si l'attribution de primes ou de revalorisations est une 1^{ère} étape, encore faut-il que les financeurs (État et départements) suivent pour ne pas mettre en difficulté les organisations gestionnaires. La commune de Betton gère - via son CCAS - le SAAD et l'EHPAD La Résidence de l'Ille. Depuis quelques années, ces services seraient en grande difficulté financière sans le **soutien exceptionnel de la Ville** qui a versé en 2023 une subvention de 345 000 euros au CCAS dont 226 000 euros pour ces services qui accompagnent chaque année 110 personnes en perte d'autonomie.

La réforme des SAAD prévoit que les futurs services autonomie à domicile (SAD) assurent **une coordination entre l'accompagnement et le soin**. La réflexion est aujourd'hui menée par la Ville avec ses partenaires pour explorer les différentes possibilités afin de choisir la meilleure organisation pour **maintenir un service de qualité et de proximité aux usagers**. En outre, la Ville et le CCAS ont signé une **motion de soutien aux EHPAD** pour alerter les pouvoirs publics sur la situation des établissements et sur le manque de moyens auquel ils font face. Cette motion est aussi un appel pour enfin engager une politique nationale volontariste dans l'accompagnement du vieillissement. La Ville de Betton travaille aussi à l'élaboration de **solutions intermédiaires et progressives entre le domicile et l'entrée en établissement**, en réponse aux attentes et besoins des personnes concernées. Ces réflexions sont notamment menées dans le cadre de l'**Analyse des Besoins Sociaux** à laquelle participent partenaires et citoyens.

Le défi de l'accompagnement du vieillissement de la population n'a pas pris une ride et le choc démographique qui se profile est d'une ampleur sans précédent. La Ville de Betton prend toute sa place pour répondre à ces enjeux mais c'est par la mobilisation de chacun, à tous les niveaux, que nous pourrons préparer l'avenir le plus sereinement possible.

Par ailleurs, nous assurons notre collègue, Morvan Le Gentil, de tout notre soutien face aux attaques indignes dont il fait l'objet.

L. Besserve, F. Brochain, S. Rouanet, T. Fauchoux, K. Lepinoit-Lefrère, B. Rohon, A. Landais, F. Mignon, M. Paboeuf, M. Le Gentil, V. Ait Taleb, J-Y. Loury, S. Laboux Morin, Q. Jagorel, J.B. Albanese, L. Farouj, G. Le Bris, S. Macé, T. Pham, S. Hillion, A. Amar, L. Stéphane



Table ronde: tout savoir sur les arbres

Le 30 novembre, les habitants de Betton ont eu le plaisir de participer à une discussion enrichissante sur l'importance des arbres dans notre environnement. Au cours de cette table ronde, nos experts Bertrand Martin, Samuel Fauchon, Laurence Le Dû et Pierre Bazin ont partagé des informations précieuses sur les bienfaits des arbres, leur rôle crucial dans la préservation de la biodiversité et les actions que nous pouvons entreprendre pour assurer leur protection.



Première édition de la Zone de Gratuité

Le jeudi 7 décembre a eu lieu la première édition de la Zone de Gratuité au Prieuré. Le principe était simple : apportez ce que vous n'utilisez plus et emportez ce qui vous fait plaisir, même si vous n'avez rien à déposer en échange. Une opération réussie grâce à la générosité sans limite de nos donateurs ! Un immense merci à chacun d'entre vous pour avoir rendu cette initiative possible.



Bienvenue aux nouveaux habitants

Vendredi 1^{er} décembre a eu lieu la cérémonie annuelle d'accueil des nouveaux Bettonnais à La Confluence. L'occasion pour la Maire, Laurence Besserve, de présenter la commune et l'équipe municipale. Une soirée conviviale ponctuée de nombreux échanges entre les élus et les nouveaux habitants.



Inauguration du ruisseau de Launay Québriac

Le ruisseau du Launay Québriac a retrouvé son lit original grâce à des travaux financés par la Région, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, le Département et Eaux & Vilaine. Les travaux, effectués par Agrioservices, de Bazouges-la-Pérouse, ont permis au ruisseau de retrouver ses fonctionnalités naturelles.



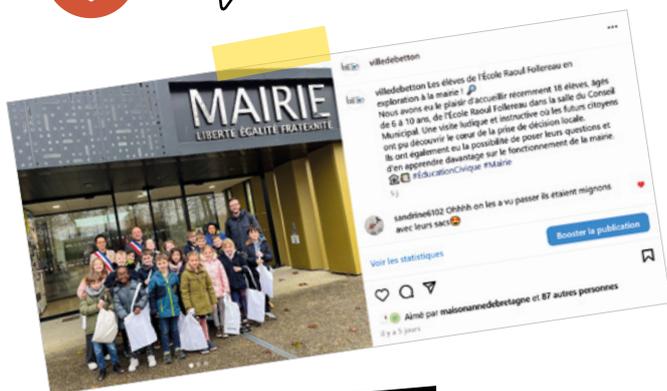
On parle de Betton sur les réseaux !



60x 4x 5x



18x 2x 2x



Restez connectés à votre ville

Betton.fr @VilledeBetton



C'EST PRATIQUE



Déchèterie La Noë Huet

Lieu-dit la Noë-Huet
Ouverte toute l'année
de **9h à 12h** et de **14h à 18h**
Fermée le jeudi après-midi
et le dimanche.



Agence Postale

Place Charles de Gaulle
ouverte le lundi, jeudi et vendredi
de **9h à 12h** et de **14h à 18h**,
le mardi de **9h à 12h** et de **14h30**
à **18h**, le samedi de **9h à 12h**
Fermée le mercredi.



En cas d'urgence

- **Pompiers** : 18 ou 112 ou 114
(personnes sourdes et malentendantes)
- **SAMU** : 15
- **Centre anti-poison** : 02 99 59 22 22
- **Service d'accès aux soins (SAS)** : 15
(consultation médicale en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux)
- **Pharmacies de garde** : 32 37
- **Gendarmerie** : 17
- **Brigade de Betton** :
63 avenue d'Armorique
02 99 55 85 38
- **Police municipale** : 06 77 09 23 03
- **Violences Femmes Info** : 3919
- **Allô enfance en danger** : 119
- **Permanence adjoint** :
(la nuit et le week-end)
06 07 80 90 02
- **Gardien municipal** :
(Urgences week-end)
06 07 80 90 04 - 06 80 08 47 32



Que faire pendant les vacances ?

Vendredi 23 février, de 20h à 23h

Soirée des vacances

Gratuit | Au CAP | À partir de 12 ans

Mercredi 28 février, à 10h15 et 11h15

Mes p'tites histoires « Brrr il fait froid ! »

À la Médiathèque | Pour les 3 à 6 ans

Sur inscription.

Jeudi 29 février, de 10h30 à 17h30

Atelier « kiff ton cycle » + couture d'une protection lavable

Gratuit | Au CAP | Sur inscription

À partir de 10 ans | Prévoir le repas

Mercredi 6 mars, à 11h

Goûter philo égalité Filles / Garçons

À la Médiathèque | Sur inscription

Pour les 7 à 12 ans

Samedi 9 mars, à 10h15 et 11h15

Mes p'tites histoires entre filles et garçons

À la Médiathèque | Pour les 3 à 6 ans

Sur inscription

Stage bricolage

Plus d'informations

📧 @Justine_jeunesse_betton

📧 @Nina_jeunesse_betton

Inscriptions : 07 88 75 86 51 | 06 76 37 03 02

ou jeunesse@betton.fr



Les centres de loisirs recrutent

Les centres de loisirs recherchent des personnes avec le BAFA ou équivalent sur les périodes des vacances scolaires.

Informations et candidatures, CV et lettre de motivation, par mail à clsh@betton.fr.

Merci de préciser la tranche d'âge souhaitée (3-6 ans ou 6-9 ans).



Jusqu'au 10 février

Exposition « Sur les chemins de la littérature ado »

La Médiathèque

Jusqu'au 10 mars

Exposition « De femme à femmes » - Françoise Huguier

Galerie de l'Illet

Les 2, 3 et 4 février

Théâtre « Les Amazones »

La Confluence

Sam. 3 février

Repair Café

L'Atelier partagé

Dim. 4 février

Tout Betton Court

Sur la commune

Mer. 7 février

Art en herbe

La Médiathèque

Ven. 9 février

La guerre de Toie à l'Opéra

Le Prieuré

Sam. 10 février

Club des lecteurs

La Médiathèque

Caroline Day chante Dylan

Café Utopique de Betton

Mer. 14 février

Plein les mirettes

La Médiathèque

Jeu. 15 février

Info-débat sur la pollinisation

Café Utopique de Betton

Sam. 17 février

Ateliers de greffage

Rendez-vous à La Plesse

Lisette l'Aigrette

La Médiathèque

Concert Orange Blossom

La Confluence

Mer. 21 février

Rencontre autrice ado

La Médiathèque

Jeu. 22 février

Projection vidéo :

Kommunalka

La Médiathèque

Atelier de danse latine

Café Utopique de Betton

Ven. 23 février

Soirée des vacances

Au CAP

Les 23, 24 et 25 février

Théâtre « La salle à manger »

La Confluence

Sam. 24 février

Comité lecture jumelage

La Médiathèque

Dim. 25 février

Après-midi jeux de société

Le Prieuré

Mer. 28 février

Mes p'tites histoires

La Médiathèque

Jeu. 29 février

Atelier « kiff ton cycle »

et couture d'une

protection lavable

Au CAP

Du 4 au 8 mars

Cirque Métropole

Place de la Cale

Mercredi 6 mars

Goûter philo

La Médiathèque

Ven. 8 mars

Chœurs de femmes

Galerie de l'Illet

Samedi 9 mars

Mes p'tites histoires

La Médiathèque

Cinéma Triskel

Programme

Les chambres rouges

Mercredi 7 février à 20h30

Samedi 10 février à 18h

Si seulement je

pouvais hiberner

Jeudi 8 février à 20h30 (vo)

Pauvres créatures

Vendredi 9 février à 20h30 (vo)

Dimanche 11 février à 15h (vf)

Un silence

Samedi 10 février à 21h

Dimanche 11 février à 18h

Blue Velvet

Club-ciné

mardi 13 février à 20h (vo)

Captives

Mercredi 14 février à 20h30

Samedi 17 février à 18h

Stella

Jeudi 15 février à 20h30 (vo)

Comme un prince

Vendredi 16 février à 20h30

Dimanche 18 février à 15h

Un coup de dés

Samedi 17 février à 21h

Dimanche 18 février à 18h

Exécution en automne

Travelling

Mardi 20 février à 20h30 (vo)

Sous le vent des

marquises

Mercredi 21 février à 20h30

Samedi 24 février à 21h

La couleur pourpre

Jeudi 22 février à 20h30 (vo)

Dimanche 25 février à 18h (vf)

Cocorico

Vendredi 23 février à 20h30

Samedi 24 février à 18h

La tortue rouge

Travelling

Samedi 24 février à 15h

Millennium mambo

Travelling

Dimanche 25 février

à 20h30 (vo)

Face à la nuit

Travelling

Lundi 26 février à 20h30 (vo)

Salé, sucré

Travelling

Mardi 27 février à 20h30 (vo)

Maison de retraite 2

Mercredi 28 février à 20h30

Vendredi 1^{er} mars à 20h30

Dimanche 3 mars à 18h

La zone d'intérêt

Jeudi 29 février à 20h30 (vo)

Samedi 2 mars à 21h (vo)

Le dernier jaguar

Samedi 2 mars à 18h

Dimanche 3 mars à 15h